

SECTION I

Avis d'Appel d'Offre National (AAO) n°: DNCMP/...26.../F/2021-2022 pour la fourniture de Dix (10) Motos DT 125 tout terrain pour faciliter l'exécution des travaux en régie.

- Date de publication : 28/7/2022
- Date d'ouverture des offres : 18/8/2022

1. Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), le Ministère de Hydraulique l'Énergie et des Mines, Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et d'Assainissement en Milieu Rural, invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, **La fourniture des Motos DT 125 tout terrain pour faciliter l'exécution des travaux en régie.**

2. Financement du Marché

Le présent Marché est financé par le Budget Général de l'État (rubrique : **construction et réhabilitation des AEPs, n°42 00 001 00 4 21380 11 000 0436 05** exercice 2022-2023).

Le Maître de l'Ouvrage est le Ministère de l'Hydraulique des Energies et des Mines, Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural. L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est le Ministère de l'Hydraulique des Energies et des Mines.

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National N° : DNCMP/...../F/2022-2023, avec publication « Nationale » (Avis d'Appel d'Offre Ouvert National) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes Personnes Physiques ou Morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou, association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File] et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR) à Gitega (Q. Nyamugari) :

B.P 1192 Bujumbura, Téléphone : 22 40 31 95, Fax : (257) 40 31 96

Les fournitures objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en un seul (01) lot:
- Fourniture des Motos DT 125 pour faciliter l'exécution des travaux en régie.

La livraison des Motos DT 125 se fera à la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural à Gitega sise en Commune Gitega zone Gitega Urbain Q. Nyamugari.

4. Condition de participation

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout Soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR) sur présentation de bordereaux de versement de 50 000 FBU au compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), en mentionnant la référence de publication indiquée ci - haut, au moins Quinze (15) jours avant la date limite de remise des offres.

6. Qualification du Candidat

Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire nette de soumission Quatre Millions Quatre-vingt Mille de Francs Burundais (**4 080 000 FBU**).

Les offres doivent être accompagnées de l'original du bordereau d'achat du DAO.

Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

Les offres, sous pli fermé, doivent être déposées à la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural, à Gitega (Quartier : Nyamugari) :

B.P 176 Gitega, Téléphone : 22 40 31 95, Fax : 22 40 31 96 ; au plus tard le 18.8./2022 avant 9 heures 30 minutes.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération. Elle sera retournée au soumissionnaire sans une autre forme de considération.

Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 18.8./2022 à 10 heures précise (heure locale) en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Qualification des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché; à cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

o Au niveau administratif:

1. Les statuts juridiques du soumissionnaire (personne morale);
2. La garantie de soumission de 4.080.000 FBU suivant le modèle du DAO ;
3. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité le jour de l'ouverture des offres ;

5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR (en cours de validité le jour de l'ouverture des offres);
6. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce, datant d'au moins 3 mois (en cours de validité le jour de l'ouverture des offres);
7. Le registre de commerce (copie);
8. Le bordereau de versement pour l'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du présent marché ;
9. L'adresse fixe et connue du Soumissionnaire ;
10. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire notarié ;
11. Spécification technique ;
12. Autorisation du fabricant en original ;
13. La garantie technique de 2 ans ;

○ **Au niveau financier:**

1. L'acte de soumission suivant le modèle du DAO ;
2. Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
3. Le devis quantitatif estimatif.
4. Le délai de livraison est de 3 mois.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une de ces pièces citées ci-hauts, est éliminatoire lors de l'analyse des offres conformément à l'article 183 du code des marchés publics.

En cas de groupement

En plus des renseignements demandés aux points ci-dessus, les offres présentées par un groupement de plusieurs entreprises devront remplir les conditions suivantes :

- l'offre doit présenter tous les renseignements administratifs de chaque membre du groupement d'entreprises ; ainsi que le NIF du groupement
- l'offre sera signée de manière à engager tous les membres du groupement ;
- l'un des membres sera nommé responsable du groupement. Cette nomination sera attestée par la présentation d'une procuration signée par les signataires dûment habilités de chacun des membres du groupement ;
- l'offre comprendra un accord provisoire de groupement d'Entreprises qui établira notamment que tous ses membres seront responsables solidairement pour l'exécution du Marché; que le membre responsable sera autorisé à assumer les responsabilités et à recevoir des instructions pour le compte et au nom de l'un des membres et de tous ; que l'ensemble de l'exécution du Marché, y compris les paiements, lui sera exclusivement confié. Au cas où le groupement est déclaré adjudicataire, ses membres doivent fournir un acte légalisé (notarié) de leur groupement.

Fait à Gitega, le 24/07/2022

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE BURUNDAISE
DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL (AHAMR)**

